



EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juin 2025

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-quatre juin à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

N° 11-2f

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAoui, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, Mme Stéphanie PERRIER, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Pascal CAVITTE par Mme Yvette FOURNIER, M. Serge HULPUSCH par Mme Sylvie CHRISTOPHE jusqu'à 18h30, Mme Micheline GENEIX par M. Raphaël CHAUMEIL jusqu'à 18h30

Etaient absents : Mme Ayse TARI, Madame Anne BOUYER à partir de 21h15, M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention au Conseil Départemental au titre du Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 pour la rénovation du plafond d'une salle de l'Ecole Turgot

Monsieur le Maire expose :

L'école maternelle Turgot fait partie du groupe scolaire Turgot, situé rue de la Barrussie à Tulle. Le groupe scolaire se compose de deux bâtiments, un bâtiment dédié au primaire et un bâtiment dédié à la maternelle. Seule la zone du réfectoire (située au rez-de-chaussée du bâtiment primaire) est commune aux deux groupes scolaires.

Le bâtiment de la maternelle est composé de 3 étages :

- Le rez-de-chaussée : rassemble plusieurs classes et pièces dédiées au service administratif. **La salle de classe concernée par les travaux se situe à cet étage.**

- Le sous-sol : composé de plusieurs salles de classes, siestes et sanitaires ainsi que d'une cour de récréation.

- Le 1^{er} étage : regroupe d'anciens logements de fonction notamment.

Il s'agit d'un bâtiment classé ERP de type R catégorie 4, construit en 1952.

Au mois de février 2025 une partie du plafond d'une salle de classe maternelle s'est effondrée. Après des investigations menées avec l'appui d'un bureau de contrôle technique externe, il a été démontré que la cause de cet effondrement était due au fort taux d'humidité (condensation) emprisonné entre la sous-face de la dalle du toit terrasse et le faux-plafond. (voir rapport n° 190-T-2025-0004/0 établi par Alpes Contrôles en date du 04/03/2025).

Cette humidité a eu pour conséquence de dégrader les poutres en bois qui soutenaient le plafond de parement en briques, sur lequel était directement fixé le faux-plafond en dalles 60x60.

Afin de prévenir tout autre risque d'effondrement, l'ensemble du plafond en briques et de ses poutres en bois a été déposé dans cette salle de classe. Des percements (regards) ont été réalisés ponctuellement dans le couloir adjacent afin de vérifier l'état général de la sous-face de la dalle du toit terrasse.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX A REALISER

Les travaux concernent une salle de classe du RDC et le couloir adjacent à cette pièce.

Suite à la phase avant-travaux, qui a permis le diagnostic et l'étude des besoins, la collectivité souhaite à présent engager des travaux de rénovation. Ceux-ci comprendront :

Travaux préparatoires :

- Diagnostic amiante avant-travaux
- Installation de signalisation de chantier, rubalise ou barrière pour limiter l'accès au chantier

Gros œuvre :

- Ragréage du plafond :
Ragréage de la sous-face de la dalle du plafond
Traitement ponctuel des aciers oxydés avec peinture anti-corrosion
Traitement dalle avec peinture anti-condensation

- Plomberie :
Raccordement et repose du radiateur en fonte déposé par la régie

- Nettoyage :
Nettoyage sommaire de la salle (murs, sols)

Peinture, plâtrerie, faux-plafonds :

- Peinture :
Rebouchage sur murs aux endroits abîmés
Fourniture, pose et mise en peinture bicouche sur toile de verre
Mise en peinture des portes, dim. 0.93*2.04m
Mise en peinture de 3 radiateurs en fonte
Mise en peinture du mobilier fixe en bois
Mise en peinture de la tuyauterie

- Plâtrerie :

Fourniture et pose de placo sur ossature métallique, type Placostil, compris isolant TP 216 épaisseur 45mm, adapté aux milieux humides (compris ossature et arrêtes métallique et ouvertures pour ventilation mécanique) ou équivalent.

- Faux-plafond :

Fourniture et pose faux-plafond, dalles 600x600, type TONGA ULTRA CLEAN spécial pièces humides de chez EUROCOUSTIC y compris isolation épaisseur 45mm (y compris ossature métallique) ou équivalent.

Revêtement de sol :

- Préparation du support :

Dépose et évacuation du revêtement de sol plastique existant, y compris les seuils.

Ragréage fibré de la dalle de sol, y compris ponçage et grattage du support avec dépose des éléments sonnans creux ou présentant une faible adhérence Dépoussiérage et dégraissage ; application d'un primaire suivant les prescriptions du fabricant ; ragréage du support à l'enduit auto lissant des sols intérieurs avant la pose d'un revêtement ; ponçage pour enlèvement des bulles et des traces de fluage, nettoyage

- Fourniture et pose d'un revêtement de sol souple :

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC en lès type linoleum acoustique de chez Tarkett (compris remontées en plinthes et seuils en inox) ou équivalent.

Electricité :

- Panneaux LED, interrupteurs, prises :

Fourniture, pose et raccordement de panneaux LED 600x600

Fourniture, pose et raccordement prises électriques

Fourniture, pose et raccordement d'interrupteur

- Ventilation :

Fourniture, pose, raccordement d'un système de VMC double flux, y compris sorties en façades, caisson et gaines métalliques dans la salle des enseignants.

Toit terrasse :

Dépose et évacuation du complexe d'étanchéité gravillonné existant.

Fourniture et pose d'un complexe d'étanchéité en membrane PVC 12/10 avec feutre, comprenant isolation de la dalle béton et pare vapeur.

Le montant des travaux est estimé à 60 000 € HT.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Approuve le projet relatif aux travaux de rénovation du plafond d'une salle de l'Ecole Turgot dont le montant s'élève à 60 000 € HT.

2 - Décide la réalisation de ce projet.

3 - Sollicite, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention du Conseil Départemental au titre du Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

4 - Les écritures comptables en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

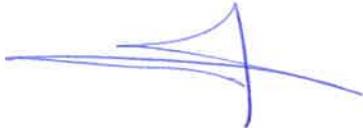
5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

Le Maire,
Bernard COMBES



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le :
Date et ref de l'accusé de réception :

DM - 2F - 21062025

03 JUL. 2025
03 JUL. 2025



Ecole Maternelle Turgot
Travaux de réfection suite à l'effondrement
d'un plafond

Dossier de demande de subvention

Transmis au contrôle de Légalité le : 03 JUL. 2025

Date et Réf. de l'accusé de réception : 03 JUL. 2025

DM-2F-24062025





A Tulle, le 02 JUL. 2025

Plan de financement

Ecole maternelle Turgot : Travaux de réfection suite à l'effondrement d'un plafond

Partenaires	Financement	%
Département	15 000,00 €	25,00%
Part Ville	45 000,00 €	75,00%
Total HT	60 000,00 €	100,00%

Le Maire,
Bernard COMBES.





A Tulle, le 2 JUIL. 2025

<u>Demande de subvention</u>					
<u>Département</u>					
Echéancier					
Opération	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Taux	Date de réalisation
Ecole maternelle Turgot : Travaux de réfection suite à l'effondrement d'un plafond	72 000,00 €	60 000,00 €	15 000,00 €	25,00%	2ème semestre 2025

Le Maire,
Bernard COMBES.





CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Zone Industrielle de Mulatet – 19000 TULLE
Téléphone : 05 55 21 73 70 – E-mail : ctm@ville-tulle.fr

DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTION

GROUPE SCOLAIRE TURGOT ECOLE MATERNELLE

**TRAVAUX DE REFECTION
SUITE A L'EFFONDREMENT D'UN PLAFOND**



PRESENTATION DU BATIMENT

L'école maternelle Turgot fait parti du groupe scolaire Turgot, situé rue Barrussie à Tulle. Le groupe scolaire se compose de deux bâtiments, un bâtiment dédié au primaire et un bâtiment dédié à la maternelle. Seule la zone du réfectoire (située au rez-de-chaussée du bâtiment primaire) est commune aux deux groupes scolaires.

Le bâtiment de la maternelle est composé de 3 étages :

- Le rez-de-chaussée ; qui rassemble plusieurs classes et pièces dédiés au service administratif. **La salle de classe concernée par les travaux se situe à cet étage.**
- Le sous-sol ; composé de plusieurs salles de classes, siestes et sanitaires, ainsi que d'une cour de récréation.
- Le 1^{er} étage ; qui regroupe d'anciens logements de fonction notamment.

Il s'agit d'un bâtiment classé ERP de type R catégorie 4, construit en 1952.

Au mois de février 2025 une partie du plafond d'une salle de classe maternelle s'est effondrée. Après des investigations menées avec l'appui d'un bureau de contrôle technique externe, il a été démontré que la cause de cet effondrement était dû au fort taux d'humidité (condensation) emprisonné entre la sous face de la dalle du toit terrasse, et le faux-plafond. (voir rapport n° 190-T-2025-0004/0 établi par Alpes Contrôles en date du 04/03/2025).

Cette humidité a eu pour conséquence de dégrader les poutres bois qui soutenaient le plafond de parement en brique, sur lequel était directement fixé le faux-plafond en dalles 60x60.

Afin de prévenir tout autre risque d'effondrement, l'ensemble du plafond brique et de ses poutres en bois ont été déposés dans cette salle de classe. Des percements (regards) ont été réalisés ponctuellement dans le couloir adjacent afin de vérifier l'état général de la sous face de la dalle du toit terrasse.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX A REALISER

Les travaux concernent une salle de classe du RDC et le couloir adjacent à cette pièce.

Suite à la phase avant-travaux, qui a permis le diagnostic et l'étude des besoins, la collectivité de Tulle souhaite à présent engager des travaux de rénovation. Ceux-ci comprendront :

Travaux préparatoires :

- Diagnostic amiante avant-travaux
- Installation de signalisation de chantier, rubalise ou barrière pour limiter accès au chantier

Gros œuvre :

- Ragréage du plafond :
Ragréage de la sous-face de la dalle du plafond
Traitement ponctuel des aciers oxydés avec peinture anti-corrosion
Traitement dalle avec peinture anti-condensation
- Plomberie :
Raccordement et repose du radiateur en fonte déposé par la régie
- Nettoyage :
Nettoyage sommaire de la salle (murs, sols)

Peinture, plâtrerie, faux-plafonds :

- Peinture :
Rebouchage sur murs aux endroits abîmés
Fourniture, pose et mise en peinture bicouche sur toile de verre
Mise en peinture des portes, dim. 0.93*2.04m
Mise en peinture de 3 radiateurs en fonte
Mise en peinture du mobilier fixe en bois
Mise en peinture de la tuyauterie
- Plâtrerie :
Fourniture et pose de placo sur ossature métallique, type Placostil, compris isolant TP 216 épaisseur 45mm, adapté aux milieux humides (compris ossature et arrêtes métallique et ouvertures pour ventilation mécanique) ou équivalent.
- Faux-plafond :
Fourniture et pose faux-plafond, dalles 600x600, type TONGA ULTRA CLEAN spécial pièces humides de chez EUROCOUSTIC compris isolation épaisseur 45mm (compris ossature métallique) ou équivalent.

Revêtement de sol :

- Préparation du support :
Dépose et évacuation du revêtement de sol plastique existant, y compris les seuils.
Ragréage fibré de la dalle de sol, y compris : ponçage et grattage du support avec dépose des éléments sonnante creux ou présentant une faible adhérence ; dépoussiérage et dégraissage ; application d'un primaire suivant les prescriptions du fabricant ; ragréage du support à l'enduit auto lissant des sols intérieurs avant la

pose d'un revêtement ; ponçage pour enlèvement des bulles et des traces de fluage, nettoyage

- Fourniture et pose d'un revêtement de sol souple :

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC en lès type limonéum acoustique de chez Tarkett (compris remontées en plinthes et seuils en inox) ou équivalent.

Electricité :

- Panneaux LED, interrupteurs, prises :

Fourniture, pose et raccordement de panneaux LED 600x600

Fourniture, pose et raccordement prises électriques

Fourniture, pose et raccordement d'interrupteur

- Ventilation :

Fourniture, pose, raccordement d'un système de VMC double flux, y compris sorties en façades, caisson et gaines métalliques dans salle des enseignants.

Toit terrasse :

Dépose et évacuation du complexe d'étanchéité gravillonné existant.

Fourniture et pose d'un complexe d'étanchéité en membrane PVC 12/10 avec feutre, comprenant isolation de la dalle béton et pare vapeur.

SYNTHESE FINANCIERE

Désignation des travaux	Montant HT
1 GROS OEUVRE	5.000 €
2 PEINTURE, PLATRERIE, FAUX PLAFONDS	10.000 €
3 REVETEMENT DE SOL	4.000 €
4 ELECTRICITE	5.000 €
5 TOIT TERRASSE	36.000 €
Montant total du projet - HT	60 000 €

Contractualisation départementale 2023-2025

Annexe au dossier de demande de subvention :

réalisation technique et financière

❖ Rappel

Les projets contractualisés doivent être proposés à la décision de la Commission Permanente du Conseil Départemental.

Pour cela, les éléments suivants doivent être fournis :

- La délibération de la collectivité
- Le dossier technique et financier de l'opération contractualisée
- L'acte d'engagement ou le devis signé par l'entreprise retenue et le maître d'ouvrage
- La présente annexe précisant le calendrier de réalisation du projet, et les dates de demande de versement de l'aide départementale.

❖ Réalisation technique et financière

Maître d'ouvrage : Ville de Tulle

Libellé projet : Ecole maternelle Turgot : Travaux de réfection suite à l'effondrement d'un plafond

Dates de réalisation :

- Notification d'attribution du marché : 2^{ème} semestre 2025
- Réalisation technique : 2^{ème} semestre 2025
- Demande(s) de versement(s) de l'aide départementale :
 - 100 % au 4^{ème} trimestre 2025 soit 15 000 € au titre de l'acompte 1 et solde.